

Premier Conseil Municipal de l'année

Premier conseil municipal de l'année, mercredi 9 mars. Mais ses membres ne sont pas restés sans rien faire : les commissions ont poursuivi leurs tâches, notamment sur l'adressage – numéros des maisons et panneaux de rue fleuriront bientôt dans l'agglomération- et le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Au programme, ce soir-là, les votes des comptes administratifs et de gestion, trois délibérations portant sur le recrutement d'agents contractuels remplaçants, le cycle de travail de 1 607 h, une convention de prêt de matériel du Sicoval et le vote des subventions aux associations. Les comptes de 2021 sont adoptés à l'unanimité. Le recrutement d'agents remplaçants est autorisé. L'application de la semaine à 35 h vient en suivant. La convention avec le Sicoval porte sur le matériel pour la fête du village prévue fin juin. Au chapitre des subventions, les 3 associations du village – Comité des fêtes, ASCV et ACCA ont fait leur demande. L'APE du RPI a aussi sollicité une aide. Enfin la Mairie participe à la classe « Océan » du cycle 3. La somme globale attribuée a été discutée avant d'être entérinée, chaque structure obtenant ce qu'elle avait sollicité. En questions diverses, retour sur la réunion de présentation du PADD aux personnes publiques et projection des étapes suivantes. Côté RPI, ont été discutés jeudi 10 mars le nouveau protocole sanitaire, la cantine, le transport en bus... Et les élections présidentielles approchant, leur organisation est en cours.

R.GUILLEMET Publié dans la Dépêche le 22-3-22 p. 27

